

# Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard

Archives départementales,  
365 rue du Forez  
30 000 Nîmes

[shmcng@gmail.com](mailto:shmcng@gmail.com)

Alexis Villaret

La vie culturelle nîmoise à travers le prisme associatif.

Histoire d'une génération.

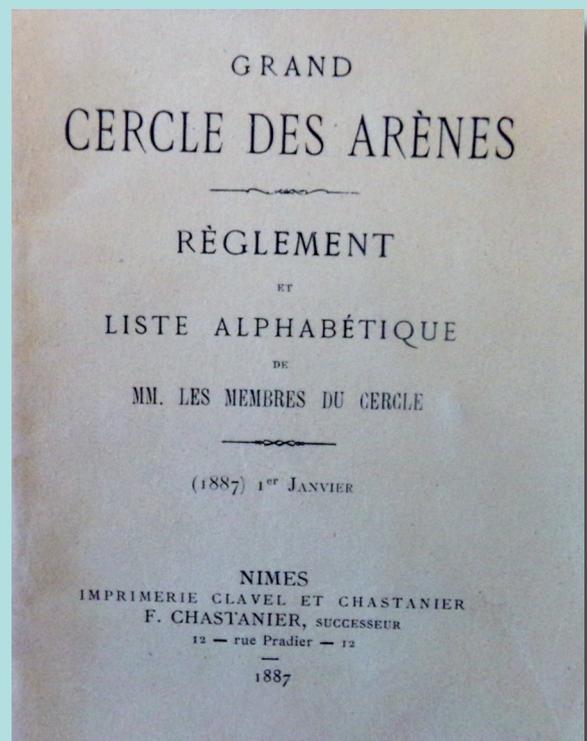
1885-1914.

Samedi 9 février 2019 à 14 h. 30

Auditorium des Archives départementales (365 rue du Forez à Nîmes)

De 1810 à 1901, l'article 291 du Code pénal imposa l'obtention d'une autorisation préfectorale afin de pouvoir ouvrir un cercle. Composante fondamentale du discours républicain, le droit d'association alimenta de ce fait de manière récurrente les débats parlementaires, de 1871 à 1901. Plus d'une trentaine de textes de lois furent ainsi débattus jusqu'au vote de la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901, portée par Pierre Waldeck-Rousseau. Nîmes, tout au long de cette période, connut un net accroissement du nombre des associations. Dans une ville industrielle et ouvrière, où dominaient les républicains et où persistait une rivalité confessionnelle pluriséculaire, la population s'appropriâ ainsi lentement mais sûrement la forme associative. Dès lors s'organisa une vie associative dynamique impliquant de larges franges de la population nîmoise. Sociabilités ouvrières, bourgeoises, estudiantines ou religieuses, la diversité des cercles reflète encore aujourd'hui les préoccupations des contemporains.

Quelles furent donc les mutations culturelles engendrées par cet épanouissement ? Quelles formes prit le phénomène de laïcisation de la société ? Ce mouvement contribua-t-il à l'apaisement des rivalités confessionnelles ? Telles sont quelques-unes des questions à laquelle cette conférence se propose d'apporter des réponses.



Étudiant en Master à l'Université Paul Valéry, sous la direction de Christian Amalvi, Alexis Villaret travaille principalement sur le tissu associatif nîmois sous la III<sup>e</sup> République, s'intéressant notamment à l'influence du monde associatif sur le corpus doctrinal élaboré par Charles Gide et l'École de Nîmes.

